



SYNTHESE COMPTE SATELLITE DU TOURISME DE WALLONIE 2016



COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME

COMPTE SATELLITE DU TOURISME

DE QUOI PARLE-T-ON ?

UN OUTIL POUR MESURER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU TOURISME



L'évaluation du poids économique des activités touristiques est un enjeu majeur pour les territoires. Cependant, cette question est complexe à appréhender au regard des outils d'observation existants.

Partant de ces constats, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a publié, en 2008, un guide présentant un cadre conceptuel commun basé sur les agrégats de la comptabilité nationale pour mesurer le poids économique du tourisme : le compte satellite du tourisme.

Ce compte satellite fait référence à un système de comptabilité additionnelle mais reste cohérent avec les définitions et les règles d'enregistrement propres à la comptabilité nationale.

Ainsi, le compte satellite du tourisme constitue un indice permettant d'objectiver la place du tourisme dans l'économie des territoires et de mettre en perspective la contribution des activités touristiques par rapport à d'autres secteurs économiques.

Ce travail est l'actualisation du travail mené en 2011. Il a été réalisé par les cabinets Traces TPI et Eric Maurence Consultant et suivi par un comité d'accompagnement constitué du CGT, de Wallonie Belgique Tourisme, de l'Iweps et du Bureau Fédéral du Plan.

Le Compte Satellite du Tourisme est ainsi un cadre méthodologique ...

- Propre au tourisme
- Etabli par l'OMT, Eurostat, l'OCDE et approuvé par les Nations Unies
- Partagé au niveau international
- Permettant les comparaisons avec les autres secteurs de l'économie.
- Permettant les comparaisons internationales

Le Compte Satellite du Tourisme mesure ...

- La consommation des touristes : les dépenses
- La production des industries touristiques: le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée...
- L'emploi dans les industries du tourisme: les équivalents temps plein (ETP), les postes de travail, les heures travaillées...
- Le taux de touristicité des activités touristiques par la mise en relation de la consommation et de la production.

EN BREF

CHIFFRES CLÉS

2,8 milliards € dépensés
par les visiteurs en 2016.

2/3 des dépenses profitent aux secteurs
de l'hébergement et de la restauration.

1/4 des dépenses profitent aux
commerces de détail (alimentation, essence..)

Il existe des différences de consommation
selon le cadre de la visite tant sur la répartition
par poste que sur le panier moyen journalier :

EXCURSION	SÉJOUR LOISIR	SÉJOUR AFFAIRES
25€	54 €	124 €

**84 000 postes
de travail**
59 000 ETP

31% ETP
indépendants

Des très petites
entreprises
5,7 ETP
en moyenne

Les industries du tourisme représentent

7,5% des postes occupés en Wallonie
soit quasiment l'équivalent de la construction à 7,7%

Les industries touristiques contribuent à la
création de **4,1%** de la VA brute de Wallonie

Une production évaluée à **7,9 milliards €**

32% de la production
des industries du tourisme
est réellement consommée
par des touristes

3,6 milliards €
de VA brute générée
par les industries
touristiques



LA CONSOMMATION TOURISTIQUE

CONSOMMATION : QUE MESURE-T-ON ?

La consommation touristique évalue le montant total des dépenses, en € TTC, effectuées par des visiteurs sur le territoire wallon dans le cadre d'un déplacement touristique.

Les visiteurs pris en compte sont :

- les visiteurs internationaux
- les visiteurs flamands et bruxellois
- les visiteurs wallons

Les dépenses correspondent à plusieurs formats de visite :

- les séjours touristiques (a minima 1 nuit réalisée en Wallonie) en hébergement marchand ou non-marchand
- les excursions réalisées sur une journée

La visite peut être réalisée pour le loisir ce qui correspond à un motif d'agrément ou dans le cadre professionnel pour un motif «affaires».

Le compte satellite du tourisme détaille les dépenses selon les principaux postes de consommation (hébergement, restauration, transport, activités récréatives et culturelles) mais intègre également les dépenses réalisées au sein d'autres commerces (pharmacie, presse...).

Enfin, dans le cadre de cette évaluation, la valorisation monétaire de l'occupation des résidences secondaires et des aides aux activités culturelles et récréatives ont été incluses permettant de donner une vision la plus exhaustive possible des dépenses réalisées.

LES VOLUMES

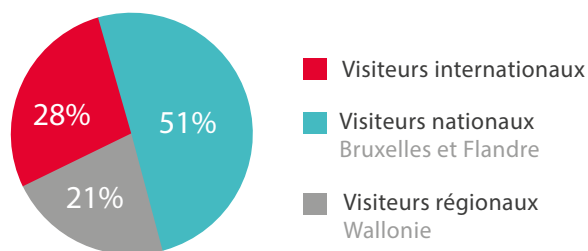
Dépenses des visiteurs résidant hors wallonie	1,23 milliards €
Dépenses des Wallons	0,48 milliards €
Dépenses totales (incluant les résidences secondaires)	2,79 milliards €

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION

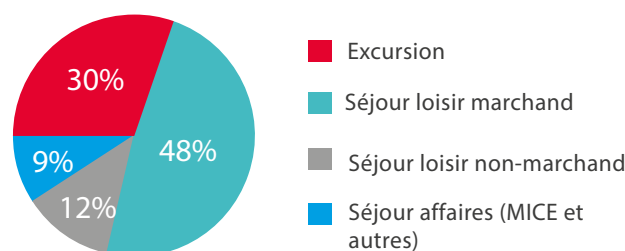
51% de la consommation touristique est réalisée par les visiteurs nationaux (hors Wallonie). Les visiteurs internationaux réalisent 28% des dépenses touristiques en Wallonie.

Les séjours de loisirs en hébergement marchand représentent 48% des dépenses touristiques réalisées. 31% des dépenses sont effectuées dans le cadre d'une excursion et seulement 9% dans le cadre d'un séjour d'affaire.

Selon l'origine géographique des visiteurs



Selon le format de visite



Correspondance CST : ces données correspondent aux résultats des tables 1, 2 et 4 du CST Wallonie 2016

Sources principales : Enquête WES 2014 et 2016, DG SPF Economie, veille OPT et WBT, Impact économique province du Luxembourg, TER - 2010

* Hors valorisation des résidences secondaires et subventions

DÉPENSE MOYENNE PAR JOUR ET PAR PERSONNE*



EXCURSION

25€



SÉJOUR LOISIR

54 €



SÉJOUR AFFAIRES

124 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR POSTE*

POSTE DE DÉPENSE				GLOBAL
Hébergement	-	47%	43%	33%
Restauration	53%	21%	42%	32%
Transport	5%	3%	8%	4%
Activités culturelles	8%	3%	0,5%	4%
Activités récréatives	8%	2%	0,5%	4%
Commerces, shopping	26%	24%	6%	23%

L'hébergement et la restauration sont les postes qui génèrent le plus de dépenses de la part des visiteurs mais il existe des différences marquées.

En effet, selon le type de visite, le poids des différents postes n'est pas le même. Les visiteurs en séjour d'affaire ont plus fortement recours à l'hébergement marchand et à la restauration qui concentrent 86% de leurs dépenses.

Les excursionnistes favorisent la restauration et le shopping. Ces postes représentent 79% de leurs dépenses.



A RETENIR

Les visiteurs en séjour ou en excursion en Wallonie ont dépensé 2.792.551.000 euros en 2016.

Ces dépenses sont en premier lieu issues de l'accueil des clientèles nationales (hors Wallonie) puis internationales. Les principaux marchés identifiés sont la Belgique, les Pays-Bas et la France.

Avec une dépense moyenne journalière de 124 euros par personne, le tourisme d'affaires présente un enjeu commercial fort mais ne réalise que 9% du volume total des dépenses.

L'hébergement et la restauration sont les secteurs qui bénéficient le plus de la consommation touristique avec respectivement 33% et 32% du volume total des dépenses. A la troisième place, les commerces concentrent près d'un quart des dépenses (essence, alimentation...) et cette position démontre bien l'enjeu d'intégrer, dans les démarches qualité, l'ensemble du parcours client.

Les attractions touristiques (culturelles, sportives ou récréatives) représentent 16% des dépenses des excursionnistes mais seulement 5% des dépenses en séjour loisir et 1% en séjour affaires.



2,8 MILLIARDS €

ONT ÉTÉ DÉPENSÉS PAR LES TOURISTES EN 2016 EN WALLONIE

LA PRODUCTION DANS LE TOURISME

LA PRODUCTION : QUE MESURE-T-ON ?

La production des industries touristiques évalue le montant total de la production, exprimée en chiffre d'affaires en euros HT, et réalisée par les industries caractéristiques du tourisme.

Les industries touristiques sont les suivantes :

- L'hébergement dont immobilier de loisirs
- Les fournisseurs de denrées alimentaires
- Le transport terrestre
- Le transport maritime
- Le transport aérien
- La location de matériel de transport
- L'activité des agences de voyages et des tour-opérateurs
- Les activités culturelles, sportives et récréatives

Dans certains calculs, s'ajoutent des activités connexes au tourisme qui concernent notamment les services et les soins à la personne (ex: activités de spa) et des industries non spécifiques comme les commerces de détail qui ne sont pas spécifiques au tourisme mais qui sont consommés dans le cadre de visite touristique.

On parle alors de «production touristique» et non de «production des industries touristiques».

LES VOLUMES

Production dans les industries du tourisme	7,9 milliards €
Production touristique (toutes industries)	8,9 milliards €

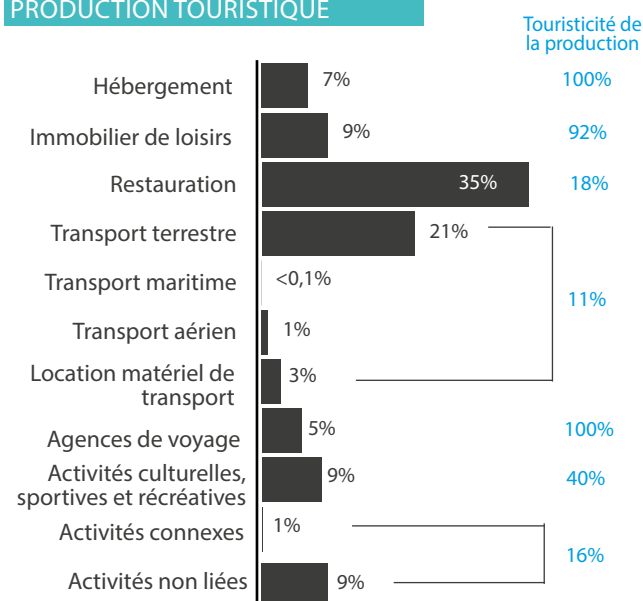
Pourquoi la production et la consommation ne sont pas égales ?

- Les unités sont différentes (HT et TVAC)
- La production est également vendue aux habitants

Exemple : Les touristes ne consomment que 18% de la production en restauration (Cf touristicité de la production)

POIDS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LA

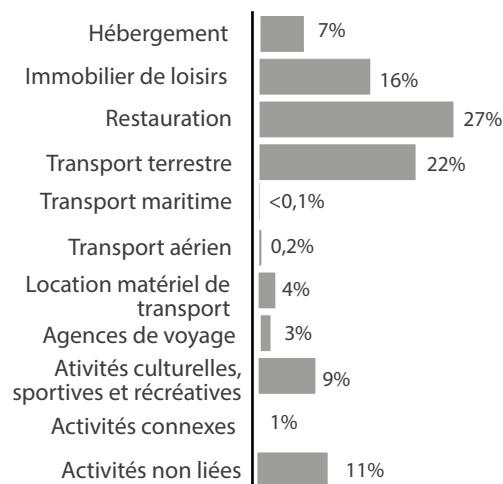
PRODUCTION TOURISTIQUE



La restauration représente 35% de la production touristique mais seulement 18% de cette production est effectivement consommée dans le cadre d'une visite touristique.

POIDS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LA

VALEUR AJOUTÉE CRÉÉE



Correspondance CST : ces données correspondent aux résultats des tables 5 et 6 du CST Wallonie 2016

Sources principales : Tableaux TER - 2010 - ICN - O.N.S.S, INASTI

* Mesure réalisée sur les industries caractéristiques du tourisme

VALEUR AJOUTÉE*

3,6 milliards €

Taux de 46% sur la production

Pourquoi la Valeur Ajoutée est un repère clé ?

Pour produire son activité, un professionnel n'utilise pas seulement des ressources propres à son secteur d'activité. Il emploie également des logiciels, des draps, des produits d'entretien ...

La Valeur Ajoutée Brute se calcule en soustrayant à la production (Chiffre d'Affaires) les consommations dites «intermédiaires» nécessaires pour réaliser l'activité.

Cette mesure dresse ainsi la valeur réelle de la production créée par l'entreprise.

La Valeur Ajoutée permet la comparaison avec les autres secteurs de l'économie car les données s'établissent ainsi sans double-compte.

SECTEURS LES PLUS CONTRIBUTIFS

Les secteurs les plus contributifs à la valeur ajoutée brute créée sont :

- La restauration
- Le transport terrestre
- L'immobilier de loisirs



REPÈRES

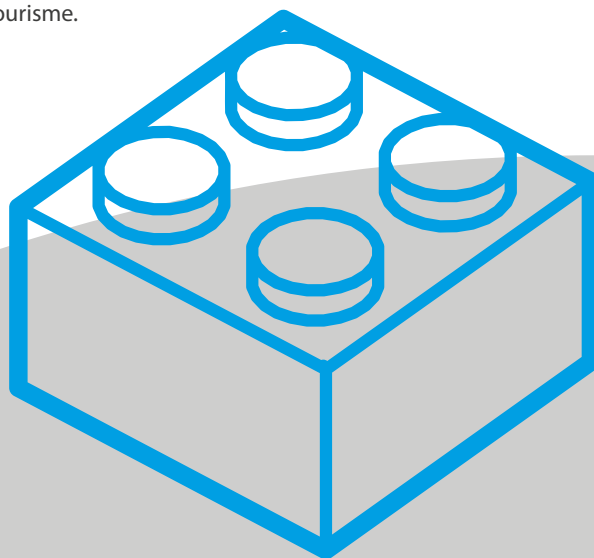
CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE WALLONNE

ET MISE EN PERSPECTIVE

Secteur	Contribution à la VA brute totale de la Wallonie- 2016	Taux de VA du secteur
Industrie du tourisme	4,1% Flandre : 4,3%	46%
Construction	5,4%	28%
Industrie pharmaceutique	3,3%	34%
Activités financières et assurances	3,8%	48%
Agriculture	3%	-

Les industries du tourisme contribuent à 4,1% à la création de la Valeur Ajoutée brute de la Wallonie et participent davantage que l'agriculture ou l'industrie pharmaceutique à la création de richesses.

Depuis 10 ans, on observe que l'hébergement contribue plus fortement (+3 points) à la VA brute des industries du tourisme.



7,9 MILLIARDS €

CHIFFRE D'AFFAIRES DES INDUSTRIES TOURISTIQUES EN 2016 EN WALLONIE

L'EMPLOI

DANS LE TOURISME

L'EMPLOI : QUE MESURE-T-ON ?

L'emploi touristique s'établit sur trois mesures différentes de l'emploi :

- Le nombre de postes de travail qui exprime le nombre de postes quelle qu'en soit la durée ou le statut (temps plein, temps partiel...)
- Le nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) qui traduit le nombre d'emplois selon le volume de travail effectué avec comme base une année pleine.
- Le nombre d'heures travaillées au regard du temps effectif travaillé.

L'observation des emplois s'effectue, comme pour la production, à travers les industries caractéristiques du tourisme (hébergement, restauration, transport, attractions...).

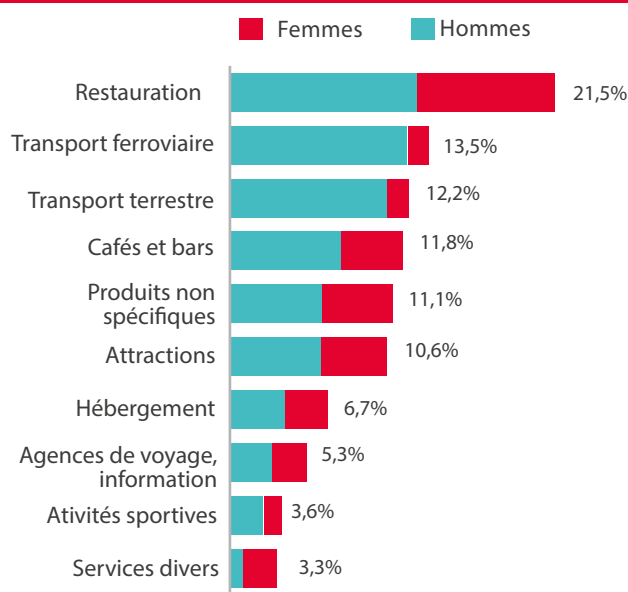
Dans certains cas, cette mesure prend également en compte les emplois liés au tourisme quel que soit le secteur d'activité : il s'agit alors des emplois touristiques. Cette mesure est plus exhaustive et comprend les emplois des industries du tourisme, des industries connexes et des industries non liées.

L'analyse de l'emploi se caractérise également par le statut du travailleur (salarier/indépendant) et par le genre (homme/femme).

LES VOLUMES

Postes de travail dans les industries touristiques	83 715
Postes de travail Tourisme (toutes industries)	98 466
Equivalent Temps Plein - ETP Industries touristiques	58 653
Equivalent Temps Plein - ETP Tourisme (toutes industries)	70 169
Heures travaillées dans les industries touristiques	96 378 000
Nombre d'établissements dans les industries touristiques	10 317

RÉPARTITION DES EMPLOIS TOURISTIQUES EN ETP*

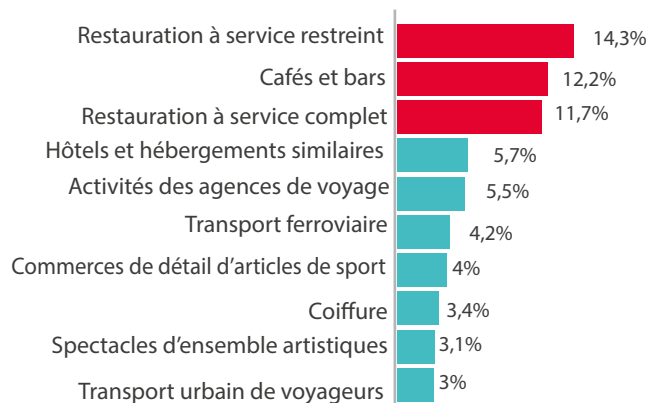


La restauration est le secteur le plus contributif à l'emploi touristique. Il regroupe 22% des ETP totaux soit 15 086 ETP.

Les transports ferroviaires et terrestres arrivent respectivement en deuxième et troisième position avec 9 240 ETP et 8 331 ETP. Enfin, l'hébergement représente 4 572 ETP et les Attractions totalisent 7 284 ETP.

LES 10 PREMIÈRES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES

D'EMPLOI CHEZ LES FEMMES EN ETP*

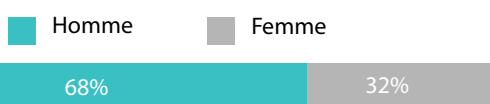


Correspondance CST : ces données correspondent aux résultats de la table 7 du CST Wallonie 2016

Sources principales : O.N.S.S et INASTI

* Emplois exprimés sur la base «tourisme - toutes industries»

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS EN ETP DANS LES INDUSTRIES DU TOURISME



La restauration est le secteur qui emploie le plus de femmes. Il représente plus de 50% des ETP féminins. Les attractions et l'hébergement suivent avec respectivement 20% et 10,5% des ETP.



Les services d'information emploient le plus d'indépendants avec 64% des ETP sous ce statut.

La restauration arrive en seconde position. Ce secteur totalise 46% des ETP indépendants.

Que nous apprennent les données de l'emploi ?

Les chiffres de l'emploi démontrent que l'activité reste opérée par des entreprises de petite taille avec en moyenne 5,7 ETP par établissement.

Il existe donc une forte sensibilité du secteur aux politiques d'accompagnement menées par la région. La question de la formation est à ce titre essentielle.

En parallèle, avec 32% d'ETP occupés en moyenne par des femmes et à plus de 50% dans des secteurs à fort impact en termes de consommation touristique (restauration et hébergement), le tourisme a une place privilégiée en faveur de l'accès à l'emploi des femmes.



REPÈRES

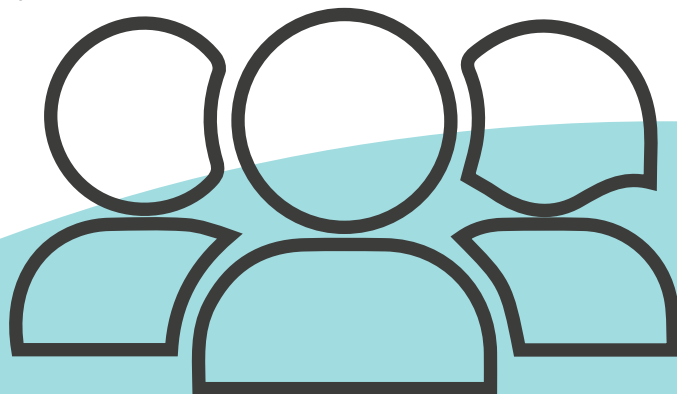
CONTRIBUTION À L'EMPLOI

Les industries du tourisme représentent :

- 7,5% des emplois de la Wallonie (postes de travail salariés et indépendants - 6,6% des ETP)
- 6,3% de l'emploi salarié de la Wallonie (5,7% des ETP salariés)
- 12,1% de l'emploi des indépendants (9,9% des ETP indépendants)

MISE EN PERSPECTIVE

Secteur d'activité	Part des postes pour la Wallonie
Industries du tourisme	7,5%
Construction	7,7%
Industrie pharmaceutique	1,3%
Agriculture	4,4%
Enseignement	11,1%



7,5 %

POIDS DES INDUSTRIES DU TOURISME SUR LE TOTAL DES POSTES DE WALLONIE



Av. Gouverneur Bovesse 74
5100 Namur (Jambes)
T 081 32 56 11
www.tourismewallonie.be

Rapport réalisé grâce au travail
des cabinets Traces TPI
et Eric Maurence Consultant

Editeur responsable : Barbara Destrée

Crédits photos : WBT- J.PRemy - David Samyn

Réalisation : Traces TPI